

Notice d'information sur le traitement de données à caractère personnel
dans le cadre du Berodungsdéngscht

arcus asbl (ci-après « arcus ») a créé son service « Berodungsdéngscht » qui offre un soutien psychologique et psychothérapeutique individuel, de couple ou familial et de groupe. Dans ce contexte, arcus prend également toutes les mesures adéquates afin de garantir un traitement des données à caractère personnel des bénéficiaires qui soit conforme, approprié et sécurisé.

Conformément aux articles 13 et 14 du Règlement général de protection des données de l'Union européenne n° 679/2016 (ci-après le « RGPD »), les personnes responsables des enfants et les personnes concernées par le traitement sont informées comme suit :

- **Catégories de données traitées :**

- Données d'identification du bénéficiaire et de son entourage familial
- Données relatives à la vie personnelle, habitude de vie et situation familiale et sociale du bénéficiaire
- Données relatives à la scolarité, formation, vie professionnelle
- Données administratives, juridiques ou judiciaires
- Données d'assurance santé et accidents, pensions
- Données relatives à la consultation et la mesure d'assistance
- Le cas échéant, données de santé et d'éventuel traumatisme
- Le cas échéant, données génétiques
- Le cas échéant, données concernant la vie ou l'orientation sexuelle
- Le cas échéant, données révélant l'origine raciale ou ethnique
- Le cas échéant, données révélant les convictions religieuses ou philosophiques
- Le cas échéant, données révélant les opinions politiques
- Le cas échéant, données révélant l'appartenance syndicale
- Le cas échéant, données relatives à des condamnations pénales ou infraction

- **Source des données :**

Les données traitées sont fournies par le bénéficiaire ou les représentants légaux du jeune ou par des professionnels externes participant à l'accompagnement des bénéficiaires, soumis à une obligation de secret professionnel tels que les médecins, psychologues, psychiatres, service de tutelle et curatelle, écoles, responsables professionnels. Certaines données (notamment les données relatives à la vie personnelle, données relatives à la consultation) prises au cours de la mesure d'assistance sont recueillies par le personnel encadrant.

- **Finalités et base légale du traitement de données :**

Les données sont traitées dans le but d'offrir un soutien psychothérapeutique à des personnes ayant des problèmes individuels ou familiaux, des difficultés de comportement, des problèmes scolaires,

d'anxiétés, des troubles affectifs, de traumatismes, des problèmes de toxicomanie ou des troubles de comportement alimentaire.

Les bases légales du traitement de données sont les suivantes :

- Exécution du contrat de consultation dans le cadre de la mission légale de protection sociale
- Consentement du bénéficiaire ou de ces représentants légaux : notamment en ce qui concerne les données sensibles (données de santé, données relatives à la vie ou l'orientation sexuelle, données révélant les convictions religieuses ou philosophiques) dans le cadre de l'assistance
- Statistiques : notamment en ce qui concerne la durée de l'accueil, l'âge, le sexe du bénéficiaire

- **Durée de conservation des données :**

Les données comptables et les pièces justificatives sont conservées pendant 10 ans après la fin du contrat, sous réserve de la prescription d'un éventuel litige. Le dossier de la personne concernée est conservé pendant 10 ans à partir de la fin de la prise en charge, à moins que la nature de la prise en charge ne justifie une durée plus longue.

- **Responsable du traitement :**

Le responsable du traitement est arcus asbl.

- **Délégué à la protection des données :**

Un délégué à la protection des données a été désigné par arcus.

- **Catégories de destinataires des données :**

- Destinataire interne :

Les personnes suivantes ont accès aux données du bénéficiaire : tous les intervenants au sein de l'organisation en charge de l'activité Berodungsdéngscht et la direction générale d'arcus, les services de support (IT, comptabilité).

L'accès aux données est géré sur la base du principe de la « nécessité de savoir » (*need-to-know*).

- Destinataires externes :

- Autorité administrative de tutelle et organisme financeur : ONE, SCAS
- Professionnels externes participant à l'accompagnement des bénéficiaires, soumis à une obligation de secret professionnel tels que les médecins, psychologues, psychiatres, écoles, responsables professionnels
- Parents et famille proche
- Sous-traitants et prestataires de services

- **Droits des personnes concernées par les traitements de données :**

Les personnes concernées par un traitement de données personnelles ont certains droits, sous réserve des conditions et exceptions légales applicables. Chaque personne concernée a généralement les droits suivants :

- Droit d'accès à ses données ;
- Droit de rectification en cas de données incomplètes ou incorrectes ;
- Droit d'opposition, d'effacement et/ou de limitation ;
- Le cas échéant, droit à la portabilité de données traitées par des procédés automatisés en vertu d'un contrat ou du consentement.

Le consentement donné peut être retiré à tout moment. Dans le cas du retrait d'un consentement, le traitement de données concerné sera arrêté et ne pourra plus être effectué dans l'avenir, sans préjudice de la légalité du traitement qui a été effectué sur base du consentement avant le retrait.

Arcus se réserve le droit de demander une confirmation ou preuve de l'identité lorsque cela s'avère nécessaire en cas d'exercice de droits par la personne concernée.

- **Introduction d'une demande ou réclamation :**

Toute question ou demande en ce qui concerne le traitement de données à caractère personnel visé par le présent document est à adresser par e-mail au Délégué à la Protection des Données : dpo@arcus.lu.

Si vous estimez que le traitement de données n'est pas conforme à la réglementation en vigueur, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données (www.cnpd.lu).